

D'abord, réduisons à leur juste valeur ces évaluations optimistes. Il s'agit de 35 mille hectares, c'est-à-dire à peu près de la vingtième partie d'un département moyen. Cela est bon à rappeler : car le Ministre de l'agriculture et les promoteurs de l'entreprise semblent, quand ils parlent des services que rendront les canaux, promettre la régénération de tout le sud-est de la France.

Cet intérêt local est encore respectable sans doute. Mais vaut-il les sacrifices qu'on nous demande ?

Il s'agit pour 35,000 hectares de dépenser 200 millions ; on fait ainsi un cadeau 6,000 (5,764) francs par hectare à certains propriétaires.

Or, au dire des agriculteurs l'irrigation donne environ 3,000 francs de plus-value vénale à l'hectare.

On fait ainsi à chaque hectare un cadeau de 6,000 francs, et il n'en profite qu'à concurrence de 3,000 francs : n'est-ce pas mal exercer sa générosité ?

Mais, dit-on, il faut moins voir la plus-value vénale, que la plus-value de rendement.

La plus-value de rendement ? On l'estime à 200 francs par hectare. Vous dépensez 6,000 francs, pour avoir 200 francs de revenu. Est-ce un bon emploi des ressources de l'Etat ?

Les partisans de l'irrigation ont une manière de présenter ce dernier argument qui lui donne une certaine apparence : les gros chiffres ont par eux-mêmes du poids. La Chambre de Commerce de Valence la formule ainsi : « L'irrigation de 40,000 hectares ! c'est une plus-value de rendement de 200 francs par hectare, c'est une augmentation annuelle de 8 millions dans les revenus de la fortune publique ! »

Pardon : les points d'exclamation et d'affirmation ne